Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_277-DE

Délibération n° 2026.277

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE FOUGÈRES AGGLOMERATION

Séance du Lundi 5 octobre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 5 Octobre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – François BOUVATTIER – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Véronique LACONCHE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Philippe RAIPIN-PARVEDY – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Date d'Affichage : 6 octobre 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Denis MANCEAU a donné pouvoir à Aline LE BOUEDEC

Franck ESNAULT est représenté par Véronique LACONCHE, sa suppléante
Jean-Louis QUILLIOT est représenté par Philippe RAIPIN-PARVEDY, son suppléant
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :
Stéphane BARBE – Roger BUFFET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Mattéo GENAR – Anthony HUE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Stéphane IDLAS est désigné secrétaire de séance

2026.277 - Eau et Assainissement - Assainissement collectif - Procès-Verbal type de réception des ouvrages d'assainissement et réseaux de collecte des eaux usées

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_277-DE

Fougères Agglomération **2026.277**

2026.277 - Eau et Assainissement - Assainissement collectif - Procès-Verbal type de réception des ouvrages d'assainissement et réseaux de collecte des eaux usées

Dans le cadre de l'exercice de la compétence assainissement collectif, Fougères Agglomération est amenée à réceptionner des ouvrages d'assainissement et réseaux de collecte des eaux usées créés par des tiers, afin de les transférer dans le domaine public intercommunal.

Ce transfert intervient par le biais d'un Procès-Verbal de réception des ouvrages et réseaux, attestant :

- que les travaux relatifs au réseau de collecte et de transfert des eaux usées, ses ouvrages annexes et raccordement au réseau public sont conformes aux exigences de la collectivité telles que définies au Règlement du service d'assainissement collectif ;
- que Fougères Agglomération a été destinataire du Décompte Général Définitif (DGD) des travaux pour estimer la valeur des ouvrages ;
- que Fougères Agglomération a été destinataire du dossier des ouvrages exécutés (D.O.E.), ainsi que des comptes rendus des différents contrôles d'étanchéité des réseaux et les Procès-Verbaux de réception des autres ouvrages.

Dès lors, il incombe à Fougères Agglomération l'entretien du système d'assainissement des eaux usées et ouvrages annexes, ainsi rétrocédés dans le domaine public intercommunal.

Il est proposé de valider le modèle de Procès-Verbal-type de réception des ouvrages d'assainissement et réseaux de collecte des eaux usées.

Vu l'avis de la Commission « Eau et assainissement » en date du 30 septembre 2026,

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le modèle de Procès-Verbal-type de réception des ouvrages d'assainissement et réseaux de collecte des eaux usées ci-annexé ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer les Procès-Verbaux correspondants avec les tiers concernés, ainsi que tout document afférent.

Fait et délibéré en séance le 05/10/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET